

ent, mais pour

a dans le Dis-
ents, pendant
veroit de bien
n est fermée,
entre la par-
devient pres-

Angleterre,
monde pour
Justice, il a
du Magistrat,
une maniere
érieur, car la
u'on pourroit
ion sommaire
urroit donner
a plus grande
u'on a confié
de moindre
érables sont
cessairement
rés.

établies par-
mentionnée
us le con-
es sont de-
reconnue.—
é, pourroit
qu'il faudra
maisons de
urroit pour-
faites pour
es deux pri-
on;

de Justice
essairement
es cours qu'on
tage qu'on

attend de tels établissements. L'établissement d'un terme de la Cour Provinciale, et des Sessions générales de Paix à New Carlisle en conséquence de l'érection d'une prison et d'une maison de Justice dans ce lieu, fait nécessairement surseoir le terme de la Cour Provinciale, et des Sessions Générales de Paix, qui jusqu'à présent doivent se tenir à Bonaventure. La proximité de Bonaventure, et de New-Carlisle, qui ne sont éloignés que de neuf milles, rend évident que tout avantage public, doit être nécessairement transporté dans le même voisinage par le moyen de nouvel établissement. On peut ici faire mention qu'il a été trouvé à propos de comprendre, dans la période depuis le printems jusqu'à l'automne, les différents termes et Sessions des Cours de Justice dans le District, à cause de la grande incommodité qu'il y a de voyager pendant l'hiver, dans un pays si peu avancé, et où, on manque de chemins de communication convenable. Le terme de la Cour Provinciale, qui se tient à Bonaventure depuis le seize jusqu'au trente et un de Mai, fait passer une telle partie de la saison, que s'il restoit ainsi, il seroit impossible de faire à New-Carlisle l'établissement nécessaire d'un terme de la Cour Provinciale.

Quant aux Sessions Générales de Paix, qui jusqu'ici doivent se tenir à Bonaventure, depuis le premier jusqu'au huitieme jour de Juin, il est évident qu'une telle cour ne peut se tenir convenablement qu'à New-Carlisle, après qu'on y aura érigé une prison commune.

L'avantage de New-Carlisle, comme le seul endroit, de la Baie des Chaleurs, tracé de maniere, à ce qui pût devenir une ville compacte et réguliere, la salubrité de sa situation, la fertilité de la campagne voisine, et sa position centrale dans la sus-dite Baye, font voir combien il seroit expédient d'y bâtir la prison et maison de Justice, qu'on puisse regarder nécessaires à cette partie du District.

Du choix ainsi qu'on fasse de New-Carlisle,